

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

60

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 juin 2012



MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. MILLOT

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE

**Membres excusés** : Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)

**Membres absents** : M. REBSAMEN - M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

**Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon - Saison culturelle - Acquisition d'instruments de musique et de matériels pédagogiques - Année 2012 - Demandes de subventions**

Madame Roy, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'élargissement des missions et des domaines d'action du Conservatoire à Rayonnement Régional en lien avec son nouveau projet, la Ville met en place une saison artistique faisant intervenir les enseignants de l'établissement et des artistes invités, en lieu et place de l'ancienne association de diffusion du Conservatoire, en lien direct avec ses missions et ses objectifs de sensibilisation, de diversification et de développement des publics.

Cette nouvelle saison culturelle est en effet porteuse des évolutions du Conservatoire dans sa façon de concevoir et de conduire ses nombreux projets en musique, danse et théâtre: aller à la rencontre de nouveaux publics par sa participation à des manifestations qui conjuguent initiatives pédagogiques et culturelles ; renforcer les liens avec ses partenaires éducatifs et culturels qui permettent de construire des parcours artistiques ; contribuer au rayonnement de la ville par l'invitation et la promotion d'artistes pour des journées de rencontre ; et investir de façon originale le champ du spectacle vivant, car la grande richesse des ressources artistiques du Conservatoire permet d'inventer et de faire émerger des formes d'expression variées et très diverses, couvrant les périodes classiques, contemporaines, anciennes ou actuelles, le répertoire comme la création.

Pour l'élève ou l'enseignant artiste, danseur, musicien ou comédien, la scène est l'atelier de l'expression et de la transformation des pratiques et des recherches menées toute l'année. C'est aussi le moment de l'échange et du partage avec tous ceux qui soutiennent l'action du Conservatoire.

La Ville est susceptible de recevoir des aides financières, en particulier de la part du Département de la Côte d'Or et de la Région Bourgogne pour mener à bien cette saison culturelle.

Il est donc proposé de solliciter la participation financière de ces collectivités territoriales pour l'organisation de la saison 2012.

Par ailleurs, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon a une renommée qui dépasse les limites de la commune de Dijon. Aussi, est-il de plus en plus sollicité tant en ce qui concerne l'enseignement que la diffusion musicale. Ainsi, 30 % des élèves de cet établissement sont domiciliés hors Dijon alors que la Ville supporte à elle seule environ 65 % des coûts de fonctionnement.

Dans ces conditions, la Ville est susceptible de bénéficier de financements de la part de l'Etat ainsi que des collectivités dont est issue une part importante des élèves du Conservatoire, pour l'acquisition d'instruments de musique et de matériels pédagogiques qu'il y a lieu de renouveler régulièrement.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter au taux maximum, auprès des collectivités publiques et des organismes de droit privé, l'ensemble des subventions susceptibles d'être allouées à la Ville pour l'organisation de la saison culturelle 2012 du Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon ;

2 - solliciter au taux maximum, auprès des collectivités publiques et des organismes de droit privé, l'ensemble des subventions susceptibles d'être allouées à la Ville pour l'acquisition d'instruments de musique et de matériels pédagogiques au profit des enseignements dispensés au Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**